

Séparer l'homme de la forêt : autopsie d'un sophisme dangereux

Par Bernard Roman-Amat¹, ingénieur forestier et membre de l'Académie d'agriculture

La fin du XX^e siècle restera dans l'Histoire comme le moment de la prise de conscience par l'humanité des conséquences potentielles de son action sur son environnement à l'échelle planétaire. Il importe donc d'agir, sans céder aux dogmes à la mode ni aux solutions simplistes, au risque d'apporter plus de problèmes que de solutions.

L'impératif de sauvegarde des forêts est un bel exemple des débats qui naissent du choc dans l'opinion de courants contraires. Si l'on ne peut nier l'impact négatif de l'action humaine sur ces espaces dans certaines parties du monde, comme ce fut le cas chez nous, doit-on désormais en France, comme le prêchent certains, laisser la forêt vivre sa vie et y proscrire toute intervention humaine ?

Des liaisons vertueuses

La cohabitation entre l'homme et la forêt ne s'est pas toujours faite au détriment de cette dernière. **Et contrairement à certaines croyances, il n'existe aucune corrélation entre l'absence d'exploitation d'une forêt et son bon état.** Dans une forêt non-exploitée, le bois sur pied – combustible potentiel – s'accumule, augmentant de fait le risque de gravité en cas d'incendie. Les drames que connaissent les États de l'Ouest américain ou notre forêt méditerranéenne s'expliquent en partie par l'accumulation de ces bois sur pied. En outre, livrée à elle-même, la forêt peut voir sa composition en espèces d'arbres évoluer, au détriment de la biodiversité. En forêt de Fontainebleau, dans les parcelles soustraites à la sylviculture depuis le règne de Louis XIV, le hêtre a supplanté le chêne. Or, à Fontainebleau, le hêtre n'est pas une espèce d'avenir. Il est plus sensible à la sécheresse. Un couvert de hêtres adultes interdit la germination

de jeunes chênes et même dans certains cas, il interdit sa propre régénération sous son couvert, tellement celui-ci est dense et sombre. Cela est fréquent dans le nord de la France : dans les forêts mélangées de hêtres et chênes ; ainsi, décider de ne plus récolter de bois revient à s'assurer que le hêtre va éliminer le chêne.

Comme l'a déclaré le ministre de l'Agriculture, une forêt, ça se protège et ça se cultive. Pour la protéger et la cultiver, il faut des forestiers. Les forêts de notre pays sont issues du travail des forestiers avec la nature, et pas de la nature laissée à elle-même. L'action de l'homme peut aussi permettre de faire face à la propagation d'épidémies et à leurs conséquences dramatiques sur les écosystèmes. Dans les forêts d'épicéa qui sont gérées, l'invasion par les insectes ravageurs (scolytes) peut être enrayée à la source. Dans le cas contraire, elle a de grandes chances de s'étendre. Cette action humaine n'a rien de nouveau.

Les forestiers, acteurs pour l'avenir des forêts

En métropole, l'homme vit avec la forêt et la forêt vit avec l'influence de l'homme depuis des millénaires. La Gaule n'était pas entièrement boisée : lors de sa conquête par César, environ un cinquième du territoire avait déjà été déboisé. L'homme a cantonné les espaces forestiers sur les sols les plus pauvres, conser-

¹ Article initialement publié dans le quotidien *La Croix* le 23 novembre 2021.



© Bernard Romjan/Amfat

Récolter du bois, un acte essentiel de gestion forestière.

vant les meilleures terres pour son agriculture. Il a ensuite introduit certaines espèces comme le robinier (faux acacia), le douglas et le cèdre, ou en a favorisé d'autres comme le châtaignier ou le pin maritime. Le million d'hectares de pin maritime de Gascogne, comme les futaies cathédrales de chêne du Centre, sont le témoignage de ce que l'on ne peut pas séparer les forêts de l'homme. La forêt, telle qu'elle est vue ou imaginée par nos concitoyens, est donc très souvent le fruit d'une action humaine.

Il existe, il est vrai, un certain courant de pensée dans l'opinion qui considère que l'homme n'a pas sa place dans les forêts et qu'il est plutôt nuisible. Ce genre de raccourci simpliste et dangereux se répand dans les populations urbaines qui n'ont pas de contact avec les forestiers. Pour dépassionner le débat autour

des forêts, paradoxalement dominé par des acteurs tout à fait éloignés des enjeux de terrain, l'action publique pourrait renforcer un travail d'information pédagogique. Il s'agirait d'expliquer au grand public ce qu'est une forêt, comment elle vit, quel est le rôle du forestier et les enjeux de son action. Ce travail de sensibilisation consiste aussi à expliquer que moins de bois dans la construction, c'est plus de béton et de matériaux plus polluants. Développer vigoureusement une initiative comme « La forêt s'invite à l'école », portée par le ministère de l'Agriculture, serait un bon début.

Malgré cela, il y aura toujours des gens pour penser qu'une bonne forêt est une forêt sans hommes et d'autres, qu'une bonne forêt est une forêt sans écologistes... ■



Cet article est extrait de
La revue technique
de tous les forestiers

FORÊT entreprise

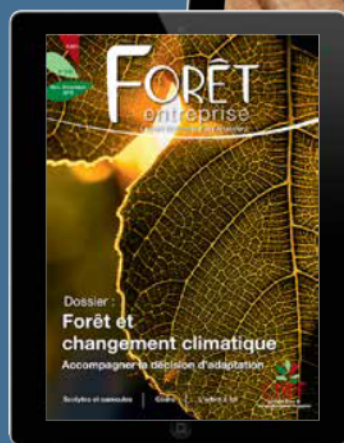
Éditée par le CNPF-IDF, *Forêt-entreprise* est l'auxiliaire indispensable de tous les forestiers et professionnels de la forêt.

Dans un langage clair et accessible, *Forêt-entreprise* présente les techniques les plus performantes, bénéficiant des récentes découvertes de la recherche testées sous le contrôle des ingénieurs du CNPF, en collaboration avec l'ensemble des partenaires forestiers. Vous y trouverez également des éclairages sur les attentes de la société concernant la forêt, les actualités et les principales manifestations forestières, des conseils de lecture, les expérimentations des Ceteq et groupes de progrès de la forêt privée.

**Restez informé :
abonnez-vous !**

Retrouvez-nous sur
foretpriveefrancaise.com

**Forêt-entreprise
à l'heure
du numérique !**



Téléchargez gratuitement
l'application



« Librairie des forestiers »



« Librairie forestière »
sur Play Store
version Android 4.0
et suivantes

Avec l'application , retrouvez votre revue directement sur iPhone, iPad, smartphone, tablette ou sur votre ordinateur.

BON DE COMMANDE

À retourner au CNPF-IDF - 47 rue de Chaillot- 75116 Paris
Tél : 01 47 20 68 39 - idf-librairie@cnpf.fr

Ou abonnez-vous sur : www.foretpriveefrancaise.com

Nom/ Prénom

Adresse

Code postal Commune

Tél. courriel

Désire recevoir gratuitement un numéro de *Forêt-entreprise*

S'abonne à *Forêt-entreprise* (6 numéros par an) Votre abonnement débutera à partir du numéro suivant la date de votre souscription.

France : 50 € Étranger : 63 €

Remise spéciale Ceteq : 35 €

61,70 € étranger non assujéti à la TVA indiquez-nous votre n° d'identifiant

Étudiant : 40 €

Nouvel abonné : 32 €

Souhaite commander le(s) numéro(s) de *Forêt-entreprise* en exemplaires

S'abonne à *Forêt-entreprise* en numérique (1 an + 2 ans d'archives)

France et étranger : 39 € (Merci d'indiquer votre courriel afin de recevoir votre code d'accès pour accéder au kiosque forestier)

S'abonne à *Forêt-entreprise* papier + numérique (1 an)

France : 60 € Étranger : 73 € Nouvel abonné : 42 €

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de "Agent comptable CNPF"

Virement bancaire - Code IBAN : FR76 1007 1750 0000 0010 0066 428 SWIFT (BIC) : TRPUFRP1

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données qui vous concernent.